



Enfants en justice

XIX–XX^e siècles

Pour citer cet article :

Toscani-Merle (Charlotte), « Il y a 50 ans Lesparre », Pour l’histoire, AHES-PJM, 1936, septembre 2004, pp.2-6.

POUR L'HISTOIRE

AHES -PJM

septembre
2004 N°36

Bulletin de l'Association pour l'Histoire de l'Education Surveillée et la Protection Judiciaire des Mineurs

AHES- PJM 54 rue de Garches 92420 Vaucresson - Téléphone : 01.47.95.98.24

SOMMAIRE

Il y a cinquante ans Lesparre
Charlotte Merle-Toscani.....p.2

Il y a vingt ans la revue Ancres
Eliane Bouyssière – CatusseP.6

Les livres.....P.9

Les revuesP.9

Deux de nos adhérents
publientP.10

La vie de l'associationP.11

Editorial

Le numéro de septembre 2004 de « Vie sociale », la revue du CEDIAS Musée social, est consacré aux Associations d'Histoire, dont la nôtre, qui se sont créées, il y a une douzaine d'années, dans les domaines du travail social et de l'éducation spécialisée.

Antoine Prost, historien de l'éducation, professeur émérite à la Sorbonne, introduit le numéro. Ces associations, constate-t-il, ont toutes été créées par des acteurs de ces domaines, les historiens ne sont venus qu'ultérieurement, comme si de la part des fondateurs, il y avait le souci d'éviter que ces histoires ne fussent totalement abandonnées à l'historien.

Il est vrai que jusque vers 1980, les historiens ne s'étaient guère intéressés à ces secteurs d'intervention considérés comme mineurs. Il y avait aussi cet autre aspect évoqué par A. Prost : « les choses avancent vite, les étapes à peine franchies sont repoussées dans l'oubli... ». Le besoin d'histoire est le fruit de l'accélération de l'histoire, le déficit de mémoire, de transmission à l'égard des générations plus jeunes, nous y sommes sensibles, il ne peut qu'obérer les possibilités de compréhension, de changements et des évolutions.

C'est dans cette voie que nous nous sommes engagés en 1991, en multipliant nos projets et nos collaborations avec les lieux de recherche et de formation, dont en particulier le CNFEPJJ, les associations partenaires (Réseau d'histoire du travail social, CNAHES...) et les universités. Dans notre prochain bulletin, nous évoquerons nos projets en cours avec le CNFE, les Universités d'Angers et de Paris I sur les origines et les premières années de l'Éducation Surveillée.

Comité de rédaction

Jacques Bourquin
Jacques Levacher
Vincent Peyre
† Roger Vibert-Vichet
Christian Sanchez

Tel : 01.47.95.98.24

ISSN N°1260-0156

Le Bureau



RESSOURCE POUR LA
RECHERCHE JUSTICE
UMS 824 JUSTICE/CNRS
54, Rue de Garches
F - 92420 VAUCRESSON
Tél. 01.47.95.98.98 - Fax 01.47.95.98.03

MEMOIRE ET HISTOIRE

IL Y A CINQUANTE ANS, L'ESPARRE

Charlotte MERLE-TOSCANI

Mon entrée en exercice à l'Institution spéciale de l'Education surveillée de Lesparre résulte d'un concours de circonstances qui doit beaucoup au fait que j'avais parcouru, depuis mon entrée au collège dès la fin de la guerre 1939-45, le cheminement des Eclaireuses de France. J'y avais rencontré des personnes remarquables, ouvertes à d'autres modes d'éducation et - déjà - à la psychanalyse. J'y avais découvert les ressorts, encore révolutionnaires à l'époque, relatifs à la pédagogie active à engager auprès des enfants et des adolescents.

Nous étions pauvres. Ma mère nous avait élevés, mon frère et moi, seule, dans son village alsacien puritain. Mon père était retourné près de son lac italien alors que j'avais à peine deux ans. J'étais boursière ce qui, dans ces années d'après guerre, était montré du doigt dans un contexte d'enseignement essentiellement bourgeois. Quand j'obtins une bourse pour entrer en khâgne, je fus totalement déconcertée. J'avais toujours été interne et j'éprouvai une certaine solitude face à des problèmes inédits : trouver une chambre dans une ville en reconstruction et que je ne connaissais guère - Nancy - affronter des élèves jugés intellectuels, envisager une carrière dans l'enseignement, ce qui me paraissait représenter la routine, voire quasiment une stagnation. D'autre part, il me semblait qu'il était temps que je gagne ma vie.

Je venais, durant les vacances de 1950, après le bac, d'animer un camp d'éclaireuses, puis de participer à une colonie de vacances à El Biar, sur les hauteurs d'Alger, ce qui m'avait confrontée à une autre culture et à une autre prise en considération de la jeunesse, comme en témoignaient les Eclaireurs musulmans dans ce moment où déjà fomentait la révolte. A mon retour, le Commissaire de Province m'indiqua que l'on recherchait des éducatrices pour un centre éducatif de filles dépendant de la Sauvegarde de Lorraine. Ma candidature fut acceptée.

Le Centre éducatif de Han-sur-Seille, ouvert en 1947, dans le même temps que l'Institution publique de l'Education surveillée de Brécourt, était l'un des premiers centres éducatifs laïques recevant des filles. Il se situait dans un hameau, entre Nancy et Metz, au creux d'un petit vallon, au bord de la Seille, affluent de la Moselle. La station du bus, qui faisait la liaison entre Nancy et Nomeny ou Metz, se trouvait à six kilomètres du Centre.

C'était une maison de maître dont les dépendances se transformaient peu à peu en lieux de vie et en ateliers. La ferme adjacente, qui devait permettre une certaine autarcie sur le plan alimentaire, était gérée par un couple. Lui faisait, de plus, les petits travaux du Centre et conduisait la voiture. Elle assurait les travaux ménagers chez la directrice que tout le monde appelait, avec beaucoup de considération, Mademoiselle (elle était détachée de l'Education nationale pour dix ans et ne renouvela pas son

contrat). Filles et éducatrices participaient à tous les travaux qui demandaient, à la belle saison, de se lever avec le soleil !

En ce début des années cinquante, le Centre comptait une quarantaine de filles. Les éducatrices devaient assumer, en plus de leur rôle, une fonction demandant une spécialité : enseignement général, enseignement technique (essentiellement couture et broderie, dirigé par une ancienne Première main d'un grand couturier), dessin et peinture, musique, sport et danse, comptabilité et gestion, maîtresse de maison... Mademoiselle estimait que, dans l'esprit des filles, exercer un *métier* était synonyme de servir à quelque chose alors que être éducatrice était ne *rien faire*. Quelques mois après mon arrivée, elle entama des travaux pour convertir une ancienne maison du hameau en école et elle obtint de l'Education nationale l'affectation d'une institutrice, puis d'un instituteur titulaires. Ils devaient prendre en charge les quelques enfants du hameau et les filles du Centre. Elles fréquentaient ainsi une école *normale*. Plus tard fut recrutée une psychologue formée par l'Institut suisse dirigé par Piaget.

Je fus chargée de faire la classe aux élèves qui présentaient un lourd handicap scolaire et de créer un groupe d'Eclaireuses à l'intérieur de l'établissement. Ce groupe devait fournir non seulement un appui éducatif puissant mais aussi une ouverture vers l'extérieur avec des garanties solides.

Une association des *Amis de Han-sur-Seille* renforçait la communication avec le dehors et participait à la coopérative des élèves. Elle permettait l'accompagnement et l'équipement nécessaire aux loisirs, aux sorties diverses et aux camps.

Le Centre était organisé, dans la limite des possibilités administratives, en *self-government*, avec *députées* au Conseil des élèves et une *charte*. Chaque samedi matin, une assemblée générale, filles et personnels réunis (personnels qui eux aussi avaient à justifier leur action), gérait les questions soulevées durant la semaine écoulée et préparait la semaine à venir tant sur le plan des charges de la vie en commun - achats, cuisine, travail de l'imprimerie, des ateliers, des champs - que ceux des relations, des actes, des conflits. En fait, une présence constante était demandée aux éducatrices, d'où un *turn-over* rapide. Des éducatrices engagées en même temps que moi, je suis celle qui suis restée le plus longtemps : pas tout à fait deux années. La journée, aléatoire, de congé ne permettait pas une disponibilité suffisante pour la Fac où j'étais inscrite en psychologie. Pourtant, à ce jour, j'estime que j'ai fait là l'expérience la plus riche de ma vie d'éducatrice.

Lors de mon départ, la directrice de l'établissement secondaire où j'avais été élève me suggéra de demander un poste de maîtresse d'internat. Je fus nommée au collège de Remiremont pour la rentrée de 1952. Dans ces années d'après guerre, le *tout éducatif* était la règle. Les *pionnes* ne devaient pas se contenter de surveiller les élèves. Il leur était demandé d'avoir auprès d'elles une action éducative. Ainsi je fus convoquée, avant la rentrée scolaire, à un stage organisé par les CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives) dont le responsable régional

exerçait également la fonction de commissaire de Province des Eclaireurs de France !

Les études de psychologie, que j'avais reprises, étaient certes satisfaisantes en ce qui concernait ma curiosité pour un enseignement en pleine recherche (la licence de psychologie date de (1947) mais posaient question quant à une inscription dans le monde du travail où la profession était à construire. Aussi, lorsque l'ami de l'une de mes collègues annonça qu'une affiche était placardée dans sa Fac de Droit, relative à un concours d'éducateurs de l'Education surveillée, je posai ma candidature. Les tests et entretiens préalables furent organisés, à Nancy, en mars 1953, par Guy Sinoir, conseiller d'orientation professionnelle, inspecteur à l'Education surveillée et par le Professeur Meignant, psychiatre, qui était également le Président de l'Association lorraine de sauvegarde dont dépendait Han-sur-Seille. Ceci montre assez la présence de mêmes personnes, animées d'un même souci quant à l'œuvre éducative, dans des lieux divers : Education nationale, Public, Privé, scoutisme.

Ce que j'ignorais, c'est qu'il n'existait, pour les filles, qu'un seul lieu de stage pratique, l'IPES de Brécourt. Je savais que sa directrice se situait en concurrence avec celle de Han-sur-Seille dont la notoriété dépassait les frontières.

Nous étions quatre stagiaires. Je fus affectée au groupe qui se situait à proximité de l'élevage des cochons puants ce qui, en plus de l'isolement dans un endroit toujours fermé à clef, avec barreaux aux fenêtres, des uniformes et des méthodes ponctuées d'interdits et vantant *le mérite*, constitue l'un de mes souvenirs les plus pénibles.

Pourtant, le hasard voulut que, durant ce stage, je rencontre un Père dominicain qui portait la bonne parole et initiait les jeunes de l'Education surveillée à la musique classique. Ayant entendu que j'étais Eclaireuse, il me demanda si j'accepterais de participer, à titre d'expérience bénévole, à un camp prévu dans les Pyrénées, pour les filles de Lesparre. Il y apportait son concours avec son ami Paul Lutz, lui-même ancien scout, alors Inspecteur à l'Education surveillée et plus spécialement chargé du problème de l'éducation des filles (il avait fait des inspections à Han-sur-Seille). L'idée me tenta. Durant ce camp, une nomination à l'ISES fut évoquée.

Cela prit un certain temps. En effet, ayant eu la malencontreuse idée, lors de l'examen médical subi à Brécourt, d'évoquer une hypertrophie du cœur avec laquelle je vivais depuis toujours, je fus avisée, en août, que je ne remplissais pas *les conditions d'aptitudes physiques exigées pour l'exercice des fonctions d'éducatrice*.

Dès septembre, une lettre de Guy Sinoir, et une note de Paul Lutz, m'indiquaient que la Direction de l'Education surveillée saisissait le Comité médical départemental de Nancy pour une démarche en révision. A l'issue des démarches médicales et de difficultés à me remplacer en cours d'année à mon poste de maîtresse d'internat, je fus nommée, le premier février 1954, à l'ISES de Lesparre.

La prison de Lesparre avait été utilisée d'abord comme annexe de Cadillac pour recevoir les filles qui n'avaient pu y être maintenues du fait de leur attitude, puis celles qui

n'avaient pu bénéficier d'un point de chute au moment de la fermeture définitive de cet établissement. En effet, l'essai de réforme avait échoué. Cette *première et véritable réforme des internats de filles*, lentement élaborée durant la guerre, avait été tentée, dès la Libération, par Dominique Riehl, assistante de Daniel Lagache, rencontrée en 1943 par Paul Lutz lors d'un stage organisé à Clermont-Ferrand où l'Université de Strasbourg avait été évacuée. Il est vrai que le programme de *tenir compte de l'état psychologique et du but atteindre, c'est-à-dire la réadaptation sociale* s'avérait difficile dans le cadre du château de ducs d'Epéron, construit au XVI^e, devenu prison de femmes en 1850, puis Ecole de préservation pour filles en 1890.

Dominique Riehl quitta Cadillac, en 1947, pour expérimenter ce programme à Brécourt. Toutefois Cadillac continua à fonctionner pendant quelques années avant sa fermeture définitive à la suite de deux suicides.

L'ISES de Lesparre, en tant qu'Institution spéciale de l'Education surveillée pour *les mineurs les plus difficiles* rejetées par les autres établissements, fut créée, dans le même temps que la première grande réforme de l'Ordonnance du 2.2.1945, le 24 mai 1951, et reçut son statut par décret le 12 avril 1952 - statut qui permettait de recevoir des mineures condamnées à des peines inférieures à 12 mois.

L'institution se situait dans la ville, petite sous-préfecture en plein pays du Médoc, dans la rue de l'église et de la Justice de paix. C'était une prison désaffectée. On pénétrait, par un large portail, dans une petite cour. En face, l'entrée. Perpendiculairement, deux constructions basses, l'une occupée par l'économat, l'autre par le bureau de l'éducatrice chargée de la postcure. Dans un coin, le puits toujours nécessaire lors des grandes chaleurs qui privaient la ville d'eau courante. Le bâtiment principal comprenait un hall qui faisait la longueur et la hauteur de l'immeuble. D'un côté, au rez-de-chaussée, la cuisine et le bureau de la directrice, au premier étage, l'appartement de la directrice et deux chambres d'éducatrices. Au second, l'atelier de couture et deux chambres. De l'autre, les anciennes cellules sur deux étages, le long d'une galerie à l'extrémité de laquelle avaient été aménagés des douches et deux *mitards* capitonnés qui, à ma connaissance, n'ont jamais été utilisés, sauf en tant que *débarras*. Une fois cependant, nous avons appris après-coup qu'ils avaient servi de cachette pour le copain de l'une des filles qui avait réussi à pénétrer dans la cour, une nuit, à l'aide d'une échelle restée contre le mur. Inquiètes, nous avions bien fait le tour de la maison mais, solidaires les filles s'étaient arrangées pour le faire passer d'un lieu à l'autre. Nous avons ainsi pris conscience de la relative sécurité apportée par les hauts murs. Nous avons aussi vécu quelques problèmes avec les frères et les cousins de jeunes filles maghrébines. Ils jetaient des cordes dans la cour, espérant les récupérer et les renvoyer dans leur pays d'origine. L'une des anciennes éducatrices de Cadillac, où c'était l'habitude, avait tenté un jour de doucher au jet glacé l'une des filles qui était *énervée* mais elle ne l'a plus fait par la suite. Une plus grande cour, à l'autre extrémité, permettait de jouer au volley et, en été, d'installer la table de ping pong.

Près de l'immeuble principal, une petite maison, où logeaient la plus ancienne éducatrice et le chauffeur/veilleur/agent à tout faire, et un grand jardin où celles qui le demandaient pouvaient disposer d'un petit coin à cultiver. L'ennui, c'est qu'il fallait aussi désherber, arroser, bêcher, etc. ! De même pour les éducatrices ! Une partie de cette maison fut transformée par la suite en atelier.

La partie dévolue à la vie commune était encore nue lors de ma prise de service. Des travaux furent entrepris : jute sur les murs, murette de séparation avec livres et vases entre salle à manger et coin salon avec cheminée, fauteuils en rotin, radio.

Le personnel en place avait connu Cadillac. L'économe, le chauffeur et l'une des éducatrices avaient émargé sur le statut de la Pénitenciaire. La directrice et les éducatrices se remettaient mal des événements qui avaient présidé à sa fermeture, en particulier l'une des éducatrices qui avait eu de bonnes relations avec l'une des jeunes filles qui s'était suicidée et qui se sentait une part de responsabilité. Bien que très appréciée, et des filles et des éducatrices, elle a quitté Lesparre assez rapidement et, licenciée en physique, n'a pas eu de difficultés à trouver un travail. A part l'éducatrice de l'atelier de couture, qui logeait dans la petite maison attenante et celle en charge de la postcure qui avait une chambre à l'extérieur, la directrice et une seule éducatrice, disponibles jour et nuit, s'occupaient de tout.

Paul Lutz avait donné une mission de quelques jours à la directrice pour visiter Han-sur-Seille et pour étudier un éventuel mode d'adaptation de ses méthodes compte tenu du cadre et de la population jugée plus difficile. L'une des éducatrices qui tenait le rôle de maîtresse de maison et qui avait quitté Han-sur-Seille peu avant moi, fut engagée à l'ISES. En septembre, une nouvelle éducatrice fut affectée à la suite du concours. L'année suivante, trois éducatrices bénéficièrent d'un contrat et une professeur technique fut recrutée.

Entre temps, la directrice avait obtenu que les éducatrices puissent bénéficier de la même formation que les éducateurs au Centre de Vaucresson. Jusqu'alors, seules les déléguées permanentes, célibataires, et titulaires d'une licence, y avaient participé. L'administration estimait que les femmes allaient se marier, avoir des enfants, quitter leurs fonctions... Je pus ainsi faire partie de la troisième promotion de Vaucresson. Toutefois, les femmes regagnaient leur établissement de filles à l'issue des six mois de formation théorique alors que les hommes accomplissaient, durant six mois pour chacun, un stage pratique en centre d'observation et en institution publique d'Education surveillée. La directrice désirait aussi que nous passions le permis de conduire pour le cas d'une défaillance du chauffeur ou d'une démarche urgente.

Progressivement, nous pûmes bénéficier d'un jour, puis d'une journée et demi, enfin de deux jours de congé. Je pus reprendre des études de psycho à la Fac de Bordeaux où deux professeurs, Château en psychologie de l'enfant et Stoetzel en Psychologie sociale, étaient considérés comme des vedettes. Le dimanche, jour où la présence des élèves

était la plus prégnante, ne nous était accordé que toutes les six semaines environ.

Le groupe des filles était en moyenne de quinze (une seule fois, pour un court laps de temps, elles furent vingt quatre) et variait très rapidement. En principe, les jeunes filles étaient confiées pour une courte durée, afin de mettre en place une *réadaptation*. Leur présence tournait autour de six mois. Certaines sont restées nettement plus longtemps et parfois jusqu'après leur majorité (alors fixée à vingt et un ans). Elles venaient pour la plupart de la région parisienne, après un passage à Fresnes ou au Centre d'observation de Chevilly-Larue, parfois à l'un des *Bon pasteur*. Certaines avaient collectionné les placements et étaient blasées. L'une d'entre elles, arrivée à treize ans, comptait treize placements ! L'éducatrice responsable de leur sortie avait une patience à toute épreuve. Les jeunes filles faisaient souvent plusieurs expériences avant de se fixer. Pour l'une d'entre elles, vingt-huit placements avaient été tentés qui, parfois, ne duraient qu'une journée. C'était possible à une époque où le travail ne manquait pas. La même difficulté se présentait pour la location de chambre ou de petit studio, sans parler des attentes de pouponnières ou de nourrices !

Comme de coutume à l'époque, le placement était négocié entre le magistrat et l'Administration centrale. Un accord avait été passé pour que les filles restent suivies par le juge de leur lieu d'origine mais une double Ordonnance permettait au juge des enfants de Bordeaux de régler nombre de problèmes sur place.

A Han-sur-Seille le dossier ne pouvait être consulté par les éducatrices - les filles étant censées faire table rase de leur passé et commencer une vie nouvelle. De même à Brécourt. A Lesparre nous avions toute latitude pour en prendre connaissance et en discuter, d'autant que chaque éducatrice se voyait confier plus particulièrement le suivi d'une jeune fille, laquelle éducatrice assumait généralement le *transfert*, c'est-à-dire qu'elle allait la chercher dans le lieu où elle se trouvait. Cela permettait de créer une relation durant le voyage, voyage qui n'était pas de tout repos parce que les filles avaient souvent une image entièrement négative de l'ISES et parce qu'elles tentaient parfois des fugues, ce qui, à l'époque, était blâmable. Lorsqu'une jeune fille était annoncée, nous en parlions durant le repas. Il y avait toujours une ou deux filles qui la connaissaient. Nous nous amusions, après-coup, en comparant ce qu'elles nous disaient avec les éléments du dossier. Le plus souvent, leur analyse était plus proche de la réalité que ce qui était mentionné dans les rapports.

Les filles pouvaient peindre leur chambre comme il leur plaisait, choisir la disposition des meubles, décider de la couleur de leur dessus de lit. Elles s'habillaient selon leur goût et pouvaient également obtenir les tissus pour se constituer un trousseau ce qui leur donnait des motivations pour se rendre à l'atelier. Les veillées se faisaient autour de la radio. Il n'y avait pas encore de télévision. Nous essayions, de même que pour les cours, de rester le plus proche possible de leurs lacunes, de leurs intérêts et de ce dont elles manifestaient le besoin: écrire une lettre, rédiger un curriculum vitae, remplir les papiers administratifs, etc.

A tour de rôle, et pendant une semaine, deux filles, avec l'éducatrice plus spécialement chargée de la vie de tous les jours, s'occupaient des repas. Elles allaient faire les achats journaliers en ville. Les factures étaient supervisées par l'économe laquelle commandait directement le stock de denrées non périssables. Ainsi, elles prenaient l'habitude de faire des menus équilibrés, de compter ce qu'elles dépensaient et d'apprendre à cuisiner. Ce n'était pas toujours évident, et pour elles et pour nous qui mangions à la même table. Je me souviens d'une fille qui ratait systématiquement ses plats et qui, d'un air désolé, disait : *Je ne comprends pas, je n'utilise que de bonnes choses*. A cinq heures, au moment où elles quittaient l'atelier, nous prenions le thé. Il nous avait semblé que, puisque nous vivions sous le même toit, nous ne devions pas nous priver de ce moment qui était d'ailleurs celui où se racontaient les faits du jour. Nous avions alors reçu le reproche de former de petites bourgeoises.

De nombreux visiteurs s'intéressaient au déroulement de notre travail et partageaient quelques heures, voire quelques jours, de la vie commune. Nous fêtions les anniversaires - toutes les fêtes d'ailleurs et même les *catherinettes*. Je me rappelle un super gâteau avec vingt cinq aiguilles pour l'éducatrice qui peinait pour tricoter. Je me suis même mariée à Lesparre et j'ai eu ma première fille, un 27 décembre, après avoir préparé avec elles un Noël aux treize desserts. La directrice était l'une des premières à espérer qu'elle pourrait recruter des couples d'éducateurs dans les institutions de filles. Nous étions loin encore de la mixité pour les élèves !

La préparation des filles à une vie *normale* passait aussi par l'économique, l'ISES ne pouvant prendre en charge certaines dépenses. Comme dans tous les établissements, les filles touchaient régulièrement un *pécule* qui représentait une somme dérisoire. Une idée avait germé, en accord avec le Ministère, relative à une activité qui, outre le fait de rapporter de l'argent, permettrait de les familiariser au monde du travail. Après maintes recherches, une usine de pantoufles - des charentaises - fournit les machines nécessaires à la confection de certaines tâches. Le matériel à coudre, coupé, était apporté pour la semaine et pratiquement toutes les filles, voire les éducatrices pour tester et aider, s'y mirent. Elles recevaient un salaire au *prorata* de leur rendement. Une partie était laissée à leur disposition immédiatement. Une partie était versée sur leur compte et une partie était gérée par une sorte de Caisse associative qui permettait de payer le cinéma, le théâtre, le *Mai musical*, à Bordeaux ou dans les environs, les sorties à la mer, les *extras* dans les petits camps...

Si cette expérience paraissait avantageuse, les éducatrices furent vite réticentes et éprouvèrent un certain malaise. D'une part, le rythme trop soutenu pour la majorité d'entre elles et la stimulation pour le rendement créait des conflits, d'autre part, il semblait qu'elles étaient sous payées. Enfin, l'entreprise aurait désiré une production constante, ce qui était impossible du fait du peu de temps de présence, du nombre fluctuant des filles et de leur fonctionnement irrégulier. Cette expérience ne dura que quelques mois. Son interruption fut à la fois un soulagement et un regret.

Le moment le plus difficile était la nuit. Les chambres étaient fermées et il suffisait que l'une des filles tape contre sa porte pour que la maison résonne. L'inverse était possible : si les éducatrices faisaient du bruit dans le hall, les filles protestaient ou faisaient du chahut. La nuit, avec les difficultés à s'endormir, les larmes, les crises d'angoisse, les maux se réveillaient. Nous avons dû parfois appeler le médecin, voire les pompiers, pour des hémorragies à la suite de blessures, de tentatives d'avortement, une fois pour un début d'incendie. Certaines filles arrivaient enceintes alors même que nous l'ignorions. Ainsi une fille, arrivée un vendredi soir, veille d'une sortie à l'Ile d'Oléron, et qui ne portait aucun signe visible de grossesse, nous avait accompagnées. Or le lundi, elle fut hospitalisée d'urgence pour douleurs intenses. En fait, elle accouchait. Elle ne savait pas, disait-elle, qu'elle était enceinte.

A ce propos, nous avons obtenu de rares fois de la direction de l'Education surveillée l'autorisation de garder quelque temps le bébé avec sa mère, au retour de la maternité, jusqu'à ce que l'éducatrice de postcure trouve une nourrice. Une fois, un bébé est resté près de six mois à l'institution ! Cela ne posait pas véritablement de problème. Les filles avaient un grand respect pour la maternité et pour les petits enfants. Moi-même je pus le constater lorsque j'eus mon enfant. Les filles étaient très attentives et voulaient s'occuper du bébé ce qui soulevait de tout autres questions !

Notre maître mot était que chaque expérience valait d'être envisagée et que nous avions à faire à des personnes qui avaient droit à notre respect et pour lesquelles il convenait de toujours adopter la meilleure solution. Nous étions aidées en cela par la grande tolérance de l'Administration centrale qui était à notre écoute. Ainsi, à un moment de grande fatigue de la directrice, nous prîmes contact avec Paul Lutz. Il vint immédiatement l'inviter amicalement à prendre quelques semaines de congé. Elle accepta non sans mal. Elle fut remplacée par une chef de service éducatif de Fresnes qui avait une personnalité forte et originale. Elle conduisait une *vespa*, ce qui fascinait autant les filles que les éducatrices.

Un psychiatre qui avait un beau nom, le Docteur Donnadiou, venait à intervalles réguliers ou lorsque l'attitude d'une fille ne nous paraissait plus supportable, mais il trouvait que les filles étaient bien mieux là que dans un hôpital psychiatrique. Il nous avait amené un jour un jeune interne, le Docteur Parrot qui était plus proche de nous, partageait parfois notre quotidien et n'hésitait pas à dispenser son savoir sur la thérapie et l'analyse. Un éminent sociologue, professeur à Vaucresson, Jean Maisonneuve, pensa entreprendre une recherche dans ce cadre. Suzanne Lamarque, assistante de Guy Sinoir, y fit un séjour de quelques semaines en 1955. Les filles étaient extrêmement séductrices à l'égard de ces visiteurs.

En général, elles se voulaient *vaches mais régulières* et demandaient la même attitude de la part des éducatrices. En fait, elles étaient très sensibles au fait que l'on s'occupe d'elles en tant que personnes à part entière, ce qu'elles n'avaient pas toujours connu.

Ce cadre, qui gardait néanmoins des traces de sa période carcérale, pesait de plus en plus aux éducatrices. L'Education surveillée entreprit une étude, dans plusieurs villes, pour découvrir un point de chute plus *aimable*. De nouveaux locaux furent trouvés près de Grenoble, à Meylan, et le transfert de Lesparre s'organisa en 1958.

J'avais quitté Lesparre. Contrairement à ce qu'avait espéré la directrice, la vie conjugale, et de mère, posait trop de problèmes dans cette coexistence. Lorsque le père de ma fille revint d'un long service militaire, nous fûmes nommés, fin décembre 1957, à l'IPES de Saint Maurice.

Après avoir occupé des fonctions d'éducatrice Charlotte MERLE-TOSCANI est devenue Psychologue à l'éducation surveillée. Elle a publié, entre autres, dans le cadre du Centre de Recherches de Vaucresson, Une histoire de la clinique à l'éducation surveillée.

Il y a vingt ans, la revue « Ancres »

Nous avons demandé, à Eliane BOUYSSIÈRE-CATUSSE, qui fut avec Bernard VIGIER, la coanimatrice de la revue Ancres, de bien vouloir évoquer cette revue, hélas éphémère (1984-1987), dont les 9 numéros furent un des moments forts de l'expression et de la réflexion sur les pratiques de l'Education Surveillée.

Ancres, ce fut d'abord le choix d'un nom symbolique : « L'ancre est considérée comme un symbole de fermeté, de solidité. Elle symbolise la partie stable de notre être. Elle est le plus souvent liée à l'espérance » (cet extrait du dictionnaire des symboles figurera en tête de chaque numéro).

Ancres, c'était aussi un contexte, celui de l'Education Surveillée, et le désir de participer d'un sens ; instaurer les conditions d'un dialogue entre les différentes instances de l'Education Surveillée et ses partenaires, promouvoir échanges et confrontations, diffuser des expériences, des recherches et des dynamiques de formation, développer l'analyse des pratiques sociales et la réflexion théorique, ouvrir des perspectives professionnelles...tels étaient les objectifs fixés pour cette revue.

Cette aventure, à la fois professionnelle et humaine, dura presque trois ans : neuf numéros parurent, de septembre 1984 à avril 1987.

Raconter l'histoire de « Ancres », les débats préalables à sa conception, la dynamique de chacun des numéros, la diffusion, les réactions dès la parution du numéro 1, et ce jusqu'au numéro 9, c'est, me semble-t-il, situer cette toute petite et sympathique histoire dans un contexte plus large : l'arrivée de la gauche au pouvoir, le 10 mai 1981, et, jusqu'en 86 un mouvement de société dont, malgré les échecs de certains projets et les scandales politiques, je ne retiens aujourd'hui que la formidable énergie, la richesse de pensée, la créativité. Robert Badinter, Ministre de la Justice de 81 à 86, restera dans l'histoire comme le Garde des Sceaux qui fit voter, dès

son arrivée au gouvernement, l'abolition de la peine de mort !

C'est bien dans ce contexte marqué par l'épanouissement d'idées humanistes que l'Education Surveillée, qui en est partie prenante, évolue.

La revue fait ainsi sa place sous le soleil des instances de formation : le Centre d'études et de formation de l'Education Surveillée (CEFES) à Vaucresson qui s'enrichit de sa grande proximité avec le Centre de recherche interdisciplinaire (CRIV, avec à sa tête Jacques Commailles, soutien précieux pour cette initiative ; l'Ecole nationale de formation des personnels de l'Education Surveillée (ENFPES), à Savigny sur Orge, qui développe le réseau des Centres régionaux de formation (CRF), dont l'ouverture date déjà de six ans pour les premiers. Ce n'est donc pas un hasard si Bernard Vigier, le rédacteur en chef de la revue, à l'initiative du projet, est issu de la formation puisque animateur au CRF de Normandie.

Il est placé sous l'autorité de Renée Prétot, directrice de l'ENFPES, récemment décédée et à laquelle je rends ici hommage : elle a pris ce projet de publication à bras le corps, l'a enrichi de son expérience, de sa créativité et, aussi, de sa pugnacité ; elle a permis qu'il aboutisse.

L'ENFPES, berceau de la revue, c'était aussi une équipe de direction avec Jacques Bourquin, Jean-Marie Catusse, Jacques Lebescond... une équipe que Bernard Vigier et moi sommes venus compléter, le premier plus particulièrement sur le projet de la revue, moi-même comme animatrice faisant lien avec les animateurs de CRF, ce qui dura peu puisque très vite, de chroniqueuse que j'étais, je devins rédactrice adjointe. Il fallait maintenir, contre vents et marées, le cap de la raison, d'une organisation rigoureuse dans le tumulte de la création, dans l'euphorie des débats mais aussi dans les conflits, les déceptions, les découragements...

A l'ENFPES, l'équipe de Direction était engagée dans un travail en référence à l'analyse systémique, avec Jacques Plumaekers comme intervenant régulier. Cette même équipe souhaitait promouvoir un travail de conceptualisation de la pratique, en cohérence avec une valeur développée dans le cadre de la formation, à savoir : permettre aux élèves, aux stagiaires et aux personnels de l'Education Surveillée de contribuer à ce travail de théorisation et d'écriture des pratiques. Le collectif des CRF était animé par des professionnels qui adhéraient à cette démarche, qui étaient prêts à s'y engager et à la soutenir : la revue Ancres a donc été portée dès sa création par ce réseau et c'est ce qui lui a permis d'être investie positivement par l'ensemble de l'Education Surveillée.

Le CEFES, mais aussi le secteur associatif et l'université ont également été des points d'appuis importants pour cette revue naissante.

Le contexte était favorable ; les contacts étroits entre Bernard VIGIER et l'imprimerie QUALIGRAPHIE à Rouen facilitaient le démarrage ; de même son amitié avec Boris Naslednikov dont les photos ont illustré avec bonheur tous les numéros. Restait à obtenir l'autorisation de la Direction de l'Education Surveillée... et le financement : ce fut, grâce à Renée Prétot, chose faite ; je ne dirais pas « facilement », mais tout de même : François Colcombet, directeur de l'Education Surveillée, dans mon souvenir, ne résista